Bonjour,

Pour perpétuer la tradition instaurée par l’ancien président, le comité de la Somme et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

2024 fut une année électorale où, fédération, région et département virent les équipes en place reconduites avec, toutefois quelques changements notables puisqu’à la fédération, la parité est mise en place et qu’au niveau de notre département, Dany a invoqué son droit au retrait.

Nos résultats aux championnats régionaux et nationaux furent forcément moins bons qu’en 2023 où nous avions conquis un titre national mais il n’en reste pas moins que la majorité des équipes ont fait honneur au département et que certaines ont eu des parcours élogieux.

Paradoxalement, au vu du nombre de licenciés, nos excellents résultats reposent souvent sur les jeunes ou les féminines. Cette année ne contredit pas la règle puisque Valentin VERBREGUE participait au collectif jeune de la fédération, Laurine ROGER et Manon PRUVOT, membres de l’équipe de France espoir féminin, remportaient le titre de championne d’Europe et, en point d’orgue, les filles de Feuquières étaient sacrées championnes de France de CNC2.

Les figures de proue de la Somme resteront encore les clubs de Feuquières et Amiens, toujours qualifiés en coupe de France et présents en CNC1. Toutefois la concurrence s’organise et le mercato d’hiver laisse entrevoir une montée en puissance d’autres clubs samariens.

Enfin, il faut se réjouir de la labellisation des écoles d’Amiens et d’Abbeville, du dévouement des éducateurs et des arbitres. Souhaitons-leur de voir leurs effectifs augmenter.

L’organisation du comité évolue aussi avec la responsabilisation de la totalité de ses membres afin d’assurer la pérennité de celui-ci. D’autre part, avec l’aide de Didier PICHENOT, le site du CD80 devrait devenir plus attractif et vous proposer des informations précises et d’actualité.

Pour en terminer, je formule le vœu que les coachs accompagnant les équipes aux « France » aient du travail jusqu’à l’issue des compétitions et que la commission de discipline, une fois libérée des affaires en cours, soit mise au repos.

Bonne année, bonne santé et bonne saison

Bernard PRUVOT